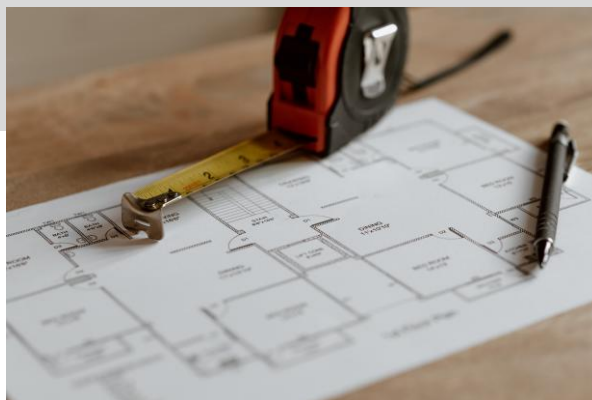




PROGRAMME DE FORMATION

## Piloter un projet de travaux pour un non professionnel du bâtiment

Formation 16



Certification QUALIOPi : B00681

SIRET : 814 307 120 00018 – APE : 7112 B

Enregistré à l'agence nationale DPC sous le n° 9192

Qualifié OPQIBi 0111 Prise en compte du handicap : 18 02 3600

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 76 81 01435 81 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



Formacodes	22293
Formateurs et intervenants	<b>Valérie PORTOLES</b> – Consultante en haute qualité d’usage – Spécialiste de l’adaptation du logement
Tarifs et durées <i>(à la date du document)</i>	À distance : 192,00 € pour 1/2 journée de 3,5 h, soit 3,5 h En entreprise : 1 560,00 € pour 1/2 journée de 4 h, soit 4 h <i>Exonération de TVA : en application des A. 256 et 256 A et 261-4-4 a du CGI</i> <a href="#">Pour actualiser cliquer ici</a>
Lieux de formation	Massy (91300), Muret (31600) et autres sur demande
Conditions	Tous frais de déplacement, de restauration et d'hébergement compris en métropole
Modalités d'accès Délais d'accès	Intra (en entreprise) : dates à convenir FOAD (à distance) : voir <a href="#">calendrier des sessions</a> sur le site internet Autres modalités de formation sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 8 par session (âge minimum requis : 18 ans)
Taux de satisfaction des stagiaires <i>(à la date du document)</i>	<b>4,69/5</b> 100% des 22 stagiaires ayant suivi cette formation de mars 2022 à décembre 2025 ont répondu à notre évaluation. Le taux de satisfaction est de 93,73%.
Taux de validation des compétences	100%
Validation	QCM et remise d'une attestation de compétences
Lien site internet	<a href="https://liessaccess.fr/formations/f16-piloter-un-projet-de-travaux-pour-un-non-professionnel-du-batiment">https://liessaccess.fr/formations/f16-piloter-un-projet-de-travaux-pour-un-non-professionnel-du-batiment</a>

Programme mis à jour le 07/01/2026

## Description résumée

Conseil technique en bâtiment pour un non professionnel du bâtiment ; Méthodes, outils et bonnes pratiques ; Termes techniques du bâtiment.

## 1. Contexte

Demeurer chez soi avec un handicap ou une déficience peut nécessiter un aménagement du logement voire de lourds travaux.

Le professionnel de l'accompagnement, ou plus généralement la personne qui pilote les travaux, est souvent le premier acteur impliqué dans ce projet. Confronté aux professionnels du bâtiment, il doit pouvoir lire des devis et des plans avec un œil averti. Il doit pouvoir échanger et collaborer avec les professionnels du bâtiment selon un vocabulaire technique qui ne lui est pas forcément familier.

Pour ces différentes raisons, nous vous proposons une formation courte spécifique à votre activité, et éventuellement à votre structure (cas des sessions de formation en INTRA).

Cette action de formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la Formation professionnelle ; elle concourt au développement des compétences dans la catégorie « Action de formation » mentionnée à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

## 2. Public destinataire

---

Ergothérapeutes, conseiller(ère)s habitat, courtiers en travaux, facilitateurs, professionnels de l'accompagnement, gestionnaires immobilier, professionnels dont l'activité est en lien avec l'adaptation des logements et le maintien à domicile, toute personne qui n'est pas un professionnel du bâtiment, etc.

## 3. Prérequis

---

- Diplôme, expérience ou projet professionnel dans le domaine de l'accompagnement ou de l'adaptation des logements et du maintien à domicile

Admission sur CV, lettre de motivation, entretien téléphonique

- Matériel nécessaire pour suivre la formation en présence :
  - > prise de note
- Matériel nécessaire pour suivre la formation à distance :
  - > prise de note
  - > ordinateur performant avec micro, webcam et connexion internet haut débit

## 4. Objectifs – but professionnel visé

---

Permettre aux professionnels impliqués lors de l'adaptation d'un logement d'avoir une vue d'ensemble et une compréhension technique du projet concernant les travaux à réaliser, afin de pouvoir échanger avec les professionnels du bâtiment.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- 4.1. Prendre en compte l'impact économique du projet de travaux.
- 4.2. Étudier la faisabilité du projet de travaux.
- 4.3. Valider le projet de travaux.
- 4.4. Sélectionner une entreprise compétente pour réaliser des travaux d'accessibilité.
- 4.5. Comprendre toutes les étapes du projet de travaux.

## 5. Objectifs pédagogiques à atteindre

---

Pendant la formation, le participant devra :

- 5.1. Mesurer les enjeux patrimoniaux, esthétiques et environnementaux du projet de travaux.
- 5.2. Mesurer la pertinence des éléments et documents du projet de travaux.
- 5.3. Définir les parties prenantes du projet de travaux.
- 5.4. Établir un référentiel qualité des entreprises compétentes à sélectionner.
- 5.5. Établir une chronologie des étapes du projet de travaux.

## 6. Méthodes et moyens pédagogiques

---

Enseignement théorique et pratique.

Matériel :

- Vidéo-projection (textes, schémas, photos, vidéos)
- Documentation numérique

Pour la formation à distance en mode "classe virtuelle" :

- Jours et horaires imposés

## 7. Programme et contenu

---

- Présentation de l'action de formation
- Tour de table et partage des activités et projets professionnels
- Rappel des objectifs de la formation et présentation du déroulement du stage

- **Module : Quel est l'impact économique des travaux ?**  
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de mesurer les conséquences économiques sur l'environnement du projet.

- > Copropriété, indivision...
- > Valeur du bien : plus-value ou moins-value
- > Travaux réversibles ?
- > Adaptation après travaux satisfaisante, acceptable, viable à long terme ?
- > Constitution d'un référentiel adapté à partir des 14 cibles de la HQE (Haute Qualité Environnementale)
- > Exercices et mise en situation selon exemples rencontrés

- **Module : Quel doit être le niveau de détail du projet avant travaux ?**

(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de faire détailler le projet pour en connaître la faisabilité.

- > Plans édités, cotés, détaillés
- > Relevé du site détaillé
- > Intervention d'un bureau d'étude
- > Devis correspondant à la demande, réalisé après visite obligatoire du chantier
- > Éviter les plus-values des "travaux supplémentaires"

- **Module : Qui engage sa responsabilité ?**

(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de faire engager les responsabilités des parties prenantes.

- > Définition des parties prenantes : Propriétaire, indivisaire, MOE...
- > Documents de validation du projet

- **Module : Quelles entreprises sélectionner ?**

(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de définir les caractéristiques d'une entreprise compétente.

- > Compétences en accessibilité
- > Assurance et inscription à la CMA
- > Habitude de travailler avec un bureau d'étude
- > Niveau de détail des devis

- **Module : Quelles sont les phases du projet de travaux ?**

(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de s'approprier les termes de la construction depuis l'esquisse jusqu'à la réception des travaux.

- > Respecter les étapes préalables
- > Précautions à prendre avant le début des travaux
- > Suivi et réception
- > Garanties : 1 an, 2 ans et 10 ans.

- Clôture de la formation :

Contrôle des connaissances par un QCM sur demande

Remise de documents numériques

Évaluation de l'action de formation par les stagiaires

## 8. Modalités d'information et d'accueil

---

Nos salles sont accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant selon les dispositions réglementaires en vigueur. Nous pouvons répondre à d'autres spécificités sur demande (mobilier, boucle à induction magnétique...). Cela ferait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre les repas de la pause déjeuner en commun. À chaque candidat est transmis un livret d'accueil comprenant notamment le programme et le règlement intérieur.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

## 9. Modalités de contrôle continu

---

La répétition et la reformulation sont régulièrement pratiquées.

## 10. Modalités d'évaluation des acquisitions

---

Le QCM réalisé à la demande du client donnera lieu à la délivrance d'une attestation de compétences si un nombre suffisant de bonnes réponses est atteint.

## Choisir LIESS ACCESS pour l'expertise et la complémentarité des intervenants

LIESS ACCESS s'associe les compétences de formateurs et intervenants spécialisés dans leur domaine et ayant une solide expérience de terrain, afin de délivrer des formations de qualité. LIESS ACCESS met tout en œuvre pour que les bénéficiaires des formations soient rapidement opérationnels et autonomes dans l'exercice des acquis de la formation au sein de leur activité professionnelle.

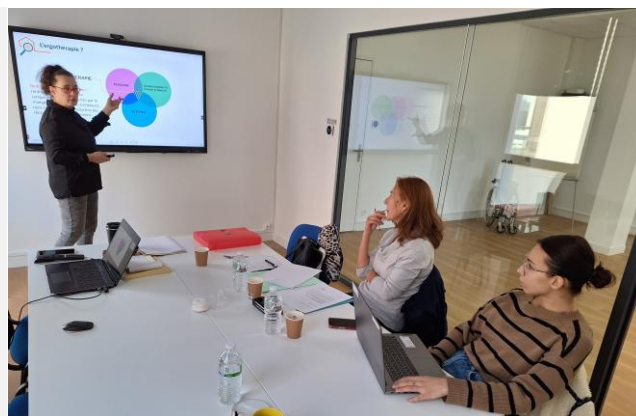
Dans le cadre de la certification QUALIOP1, LIESS ACCESS vise l'excellence dans toutes ses prestations.

### Valérie PORTOLES,

Chef de projet, consultante-formatrice –  
Spécialiste de la Qualité et du Confort d'Usage  
pour tous – Spécialiste de l'adaptation du  
logement.

Elle a créé *happenGo*, une solution numérique  
labellisée par l'État "Tous concernés, Tous  
Mobilisés" pour décrire et valoriser l'accessibilité  
des ERP.

Également titulaire d'un diplôme d'éducatrice  
spécialisée et forte de 15 ans d'expérience en  
pilotage de projet, elle accompagne aujourd'hui



*Session de formation à Muret (31)*